

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2007-07-02

Date de Convocation :

21 juin 2007

Nombre de délégués : 30

Présents : 24

Absents : 6

Votants : 25

Objet : Transferts de postes

L'an **deux mil sept**, le 10 juillet à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier .

Etaient présents :

C. de Vimal ; N. Liévens ; G. Bolac ; P. Philippot ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; B. Loquet ; M. Chassard ; B. Perrot ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; J-L. Hudebine ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; Y. Relier ; J-F Cler ; T. François ; G. Lesueur ; C. Deseyne

Etaient absents excusés : D. Pautrat ; J. Técher ; G. Fournier ; M. Maisons ; C. Boucher ; G-R. Legeay ; G. Maufroy

Etaient absents non supplés : D. Pautrat ; J. Técher ; J-C Lavigne ; D. Baubion

Pouvoirs : D. Pautrat à M. Chassard

Vu la l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, relatif à la création d'emplois par l'organe délibérant de l'établissement public

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire n° 1.091.07 en date du 15 mai 2007 relatif à la suppression du poste d'animatrice de centre de loisirs à 28 heures par semaine

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil communautaire

Décide de supprimer le poste d'adjoint d'animation à 28 heures hebdomadaires

Décide de créer un poste d'adjoint d'animation à 35 heures hebdomadaires

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :